



Groupe d'Action local de la France Insoumise

Romainville, le 1er novembre 2023,

Un logement digne, pour tous.

En novembre, nous entrons dans la trêve hivernale et les expulsions sont ajournées. Or, en France, plus de **12 millions de personnes connaissent des difficultés à se loger dignement** faute d'argent pour le loyer et les factures énergétiques.

Macron agrave la politique menée depuis plus de 40 ans : diminution des aides à la construction et baisse des APL avec ponction sur les bailleurs sociaux. **Le logement est traité tel une marchandise** et le foncier, laissé au « libre marché », est incapable d'offrir un logement décent et abordable. Nous le constatons : les loyers, les charges et les prix explosent.

Dans nos quartiers, **les HLM sont abandonnées par les bailleurs**. Les rénovations urbaines sont pilotées par un État qui impose des démolitions/reconstructions plutôt que des rénovations pourtant plus adaptées et vertueuses. La population y augmente et les équipements publics ne suivent pas faute de fonciers et d'argent.

La récente loi macroniste « Kasbarian-Bergé » - votée par la droite et l'extrême-droite – vient, de plus, **criminaliser les mal-logés**. Elle remet en question la trêve hivernale, facilite toutes les expulsions (y compris locatives) et vise par cet intermédiaire à rassurer les groupes financiers en levant les risques d'occupation de logements trop chers.

En juin, puis en octobre de cette année, avec l'appui de la force publique, on expulse des locataires de Romainville. Avenue du docteur Rosenfeld, un propriétaire indélicat, tant avec le patrimoine bâti qu'avec ses locataires, vide son immeuble manu militari. Que l'arrêté d'expulsion ne soit ni au nom ni au domicile des locataires, que l'immeuble soit frappé d'insalubrité et oblige, donc, à la rénovation avec maintien des occupants sans relogement, rien ne l'arrête. **Le droit d'abuser de sa propriété est plus fort que le droit au logement digne.**

Or, en Île-de-France, des terrains et bâtis sont immobilisés pendant des années sans que la population ne puisse y avoir accès, notamment par l'Établissement Public Foncier d'Île de France (EPFIG). L'ancienne usine du 22 rue Benfleet, lieu dit **La Caboteuse**, en était un exemple frappant.

Elle était occupée depuis plus d'un an par une trentaine de précaires, d'artistes, d'artisan.ne.s, d'étudiant.e.s, de travailleuses et de travailleurs sociaux. Ceux-ci fournissaient des paniers repas gratuitement aux gens du quartier et hébergeaient plusieurs personnes subissant des violences et discriminations en fonction de leur origine, sexualité ou genre.

Ce lundi 30 octobre, à deux jours de la trêve hivernale, elle a été vidée sans sommation par la préfecture. **Les résidentes et résidents ont été expulsé.e.s sans avoir le temps de prendre leur affaires**, sous la pluie battante, parfois sans vêtements adéquats. Il n'existe pas plus de solution de relogement que de projet urbain sur ce lieu. Quelle immonde absurdité !

Soutien à tous les expulsés non relogés, toujours plus nombreux.

COMMUNIQUÉ
GROUPE D'ACTION FRANCE INSOUMISE DE ROMAINVILLE